



ACTIVITE INFORMATIQUE D'ETE

Convention pour l'organisation de stages de formation à l'informatique en période de vacances scolaires

(une convention par établissement)

Entre Le Club Informatique Pénitentiaire (CLIP)

12/14, rue Charles Fourier – 75013 PARIS

Et :

Dans le cadre de la convention nationale entre la Direction de l'Administration Pénitentiaire et l'Association CLIP, la présente convention définit les modalités pratiques de coopération entre les parties pour initier ou perfectionner des personnes détenues à l'informatique et à la bureautique en période de vacances scolaires.

Lieu d'intervention :

Période de formation prévue (si temps partiel, préciser les jours et les créneaux horaires d'intervention) :

Éléments financiers :

Montant total de la prestation : 1 000 € TTC par mois de formation X ___ mois =

La prestation sera facturée par CLIP chaque fin de mois.

Dispositions pratiques :

L'établissement s'assure que la salle de formation est équipée de micro-ordinateurs et de logiciels en état de marche et que les consommables (papier, encre...) sont approvisionnés.

L'établissement s'engage à faire les démarches nécessaires pour permettre l'accès des formateurs à la salle de formation.

Le CLIP effectue la sélection des formateurs et s'assure de leur compétence.

L'établissement s'engage à autoriser le(s) formateur(s) qui le souhaite(nt), à accéder au mess de l'Administration Pénitentiaire pour les repas de midi.

Personnes responsables de l'organisation des interventions :

Pour l'Établissement Pénitentiaire	Pour le Club Informatique Pénitentiaire
M	M
Fonction	Fonction
Tel	Tel 01 45 65 45 31
courriel	clip@assoclip.fr

Facture(s) à adresser pour règlement à :

Nom :

Adresse :

Tél :

Fax :

Attestations de stage :

A la fin de l'intervention, CLIP s'engage à délivrer, sur demande, des attestations de stage aux détenus qui ont suivi régulièrement la formation.

L'établissement s'engage à communiquer à CLIP, dans les quinze jours suivant la fin du stage, une attestation d'intervention indiquant la période d'intervention du formateur (en précisant les jours d'absence).

Convention établie en double exemplaire :

Pour l'Établissement Pénitentiaire	Pour le Club Informatique Pénitentiaire
M	M
Fonction	Fonction
Date	Date
Signature	Signature

N.B. : La présente convention sera remplie et signée en deux exemplaires destinés à l'établissement pénitentiaire et à l'association CLIP.

Aucune formation ne peut débuter avant la signature de la convention.